

RAPPORT D'ACTIVITÉ C.E.FOR.D. 2023

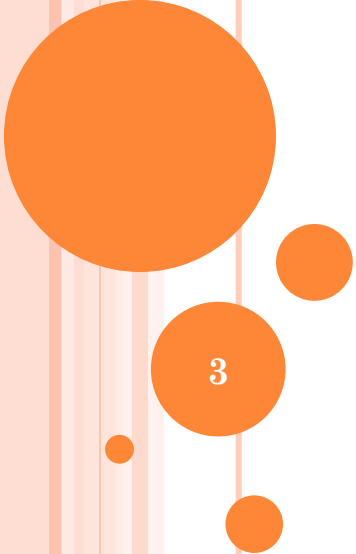
1



SOMMAIRE



LE CADRE D'INTERVENTION	03 à 09
LES MOYENS MIS EN ŒUVRE	10 à 18
L'ACTIVITE DE L'ANNÉE	19 à 71
LES PERSPECTIVES	72



LE CADRE D'INTERVENTION

3

Organigramme ADSEA86



Président

Directeurs des
Établissements

Directeur
Général

Siège Administratif :

- * Comptabilité
- * Ressources Humaines
- * Qualité
- * Secrétaire de Direction

**Pôle
Prévention**
spécialisée et
médiation sociale

SPAD
Prévention des
ADDictions

Pôle Enfance

PRISM

Pôle de Réparation
pénal
d'Investigation, de
Soutien éducatif et
de Médiation

SISA
Service
d'Insertion Social
pour Adultes

Pôle CART
Centre
d'Adaptation et de
Redynamisation
par le Travail

Prévention Spécialisée

• Châtelleraut

FEM

• Foyers Educatifs Mixtes

MIJE

• Mesure Judiciaire
d'Investigation Educative

**Pôle Hébergement
(CHRS, ALT, IML)**

CART

• Poitiers

Prévention Spécialisée

• Grand'Angoulême

C.E.FOR.D.

• Centre Educatif et de
FORMATION Départemental

Réparation pénale

Pôle Mobilité

CART

• Châtelleraut

Prévention Spécialisée

• Poitiers

DAMIE

• Dispositif d'Accueil de
Mineurs Isolés Etrangers

**AEMO / AED,
Médiation familiale**

Médiation sociale

SAMNA

• Service d'Accueil des
Mineurs Non Accompagnés

Aide aux victimes

SIJM

• Service d'Insertion Jeunes
Majeurs

Mandats Judiciaires

Présentation du Pôle Enfance

FEM

Foyers Educatifs Mixtes

Internat spécialisé de 51 places, situé à Châtellerault, habilité justice et aide sociale à l'enfance concourant à la protection de l'enfance, accueillant des mineurs et des jeunes majeurs (garçons et filles) confiés à l'établissement par le juge des enfants ou le service de l'aide Sociale à l'Enfance.

CEFORD

Centre Educatif de Formation Départemental

Etablissement situé à Naintré, habilité à accueillir de jour, des mineur(e)s âgé(e)s de 14 à 18 ans avec la possibilité d'une prolongation jeune majeur jusqu'à 21 ans. Les adolescents sont confiés par le Juge des Enfants, les services de l'Aide Sociale à l'Enfance ou sur proposition de la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées).

Présentation du Pôle Enfance

DAMIE

Dispositif d'Accueil pour Mineur Isolé Etranger

Dispositif ayant pour objectif d'accueillir sur le territoire de la Vienne (Poitiers et Châtellerauld) 34 mineurs non accompagnés, filles ou garçons, âgés de 15 à 18 ans et de développer des modalités d'accompagnements spécifiques, adaptées aux problématiques de ce public. Les jeunes sont confiés au service par l'ASE dans le cadre de l'assistance éducative, d'une tutelle d'Etat ou d'un contrat jeune majeur.

SAMNA

Service d'Accueil pour Mineurs Non Accompagnés

Service ayant pour objectif d'accueillir sur l'ensemble du territoire de la Vienne, 70 mineurs non accompagnés, filles ou garçons, âgés de 15 à 18 ans et de développer des modalités d'accompagnements spécifiques, adaptées aux problématiques de ce public. Les jeunes sont confiés au service par l'ASE dans le cadre de l'assistance éducative, d'une tutelle d'Etat ou d'un contrat jeune majeur.

SIJM

Service d'Insertion Jeune Majeur

Le service accueille sur l'ensemble du territoire de la Vienne 72 jeunes garçons ou filles âgé(e)s de 18 à 21 ans, en Contrat Jeunes Majeurs (art. L221 du CASF) ayant acquis les fondamentaux de l'autonomie et de l'insertion sociale, et inscrits dans un projet professionnel. Les objectifs d'accompagnement sont de finaliser le travail sur l'autonomie et de concrétiser la sortie du dispositif MNA (Mineurs Non Accompagnés). Les jeunes sont accueillis dans des appartements individuels (48 sur tout le département, selon le lieu de vie et le projet du jeune), mais aussi « partagés », pouvant intégrer trois jeunes avec chambre individuelle et espace commun (6 sur Poitiers et communes alentours et 2 sur Châtellerauld). L'équipe éducative est chargée de renforcer les modalités d'évolution du jeune en terme d'insertion, sur le plan administratif et de la vie quotidienne, avec les organismes de droit commun.

Missions

MECS

- 14/21 ans,
- 40 places
 - PJJ
 - ASE
 - ASE – Pôle MNA
 - Départements extérieurs

C.E.FOR.D.

(44 PLACES)

ITEP

- 14/21 ans,
- 4 places
 - MDPH 86
 - MDPH Départements extérieurs

Mission éducative

- Observation, évaluation et intervention éducative : travail sur les savoir-être.

Mission pédagogique

- Validation des acquis scolaires et découverte de métiers : travail sur les savoirs et les savoir-faire.

Mission d'insertion

- Mobilisation, sur la base d'un projet individualisé, par le biais de stages en entreprise et accompagnement de formation qualifiante ou diplômante.

Mission de soin

- Mise en place si besoin d'un suivi psychologique ou psychiatrique adapté à chaque jeune.

Les objectifs de nos missions

AIDER

- le jeune dans son insertion professionnelle
- le jeune dans son intégration sociale

PROMOUVOIR

- des activités sociales, sportives, culturelles et de loisirs dans l'environnement pour préserver le contact avec la réalité

PROPOSER

- des temps de parole et de soins afin d'éviter le repli sur un mal-être

PERMETTRE

- d'accéder à une autonomie sociale et psychoaffective

SOUTENIR

- la collaboration entre les familles et les partenaires

TEXTES DE RÉFÉRENCE

Articles L221.2, 221.4 et 221.6 du Code de l'Action Sociale et des Familles	Aide Sociale à l'Enfance
Ordonnance du 23/12/1958 relative à l'assistance éducative ▶ articles 375 à 375-8 et suivants du Code Civil, Articles 1181 et suivants du nouveau code de Procédure Civile, ordonnance du 2 février 1945 ▶ décret n°75-96 du 18 février 1975	Enfance délinquante Jeunes majeurs et mineurs émancipés
Loi du 2 janvier 2002	Rénovant l'action sociale et médico sociale
Loi de mars 2007	Relative à la protection de l'enfance et à la prévention de la délinquance.

LES MOYENS MIS EN OEUVRE

10

Organigramme C.E.FOR.D.
Pôle Enfance

Directeur du Pôle

0,45 ETP

Directeur Adjoint du Pôle

0,45 ETP

Chef de service

1 ETP

Service Educatif

Coordonnatrice

1 ETP

E.T. / E.T.S.

« Métiers du Paysage et de
l'Environnement » - 1 ETP

E.T.S. Mécanique

1 ETP

E.T.

« Métiers de Bouche »

1 ETP

E.T.S. « Métiers du Bâtiment »

1 ETP

E.T.S. Suivi Extérieur

1 ETP

E.T. Suivi Extérieur

1 ETP

Professeur E.P.S.

1 ETP

Service Santé

Pédopsychiatre

0,12 ETP

Psychologue

0,50 ETP

**Ecole Publique
Intégrée**
2 enseignants

Service Administratif

Secrétaire de Direction

1 ETP

Agent Administratif

0,50 ETP

Services Généraux

Agent Technique

Cuisinière

1 ETP

Agent Technique

Maintenance

0,50 ETP

Agent Service Intérieur

Chauffeur

0,57 ETP

Agent Service Intérieur

Chauffeur

0,39 ETP

Agent Service Intérieur

0,64 ETP

Budgets et résultats exercice 2023

Compte administratif 2023 DGAS / PJJ

○ Charges autorisées :	902 362,00 €
○ Charges brutes réalisées :	866 772,27 €
○ Produits réalisés :	723 378,89 €
○ Résultat comptable :	-143 393,38 €
○ Reprise résultat n-2 :	14 030,00 €
○ Neutralisation congés payés :	2 058,59 €
○ Provisions indemnités retraite :	11 764,11 €
○ Résultat exercice :	-115 540,68 €

Analyse par groupe

Le résultat fait apparaître un déficit de **-177 272,10 €** (-1551 journées), au regard des 7 200 journées à réaliser sur cet exercice.

	Alloué	Réalisé	Ecart
Charges GR1	88 535,00	85 780,06	2 754,94
Charges GR2	695 633,00	620 766,17	74 866,83
Charge GR3	123 194,00	160 226,04	-37 032,04
Total charges	907 362,00	845 061,90	40 589,73
Activité GR1	871 098,00	693 825,90	177 272,10
Recettes GR2	14 600,00	10 196,99	4 403,01
Recettes GR3	7 634,00	19 536,00	-11 722,00
Total PRODUITS	893 332,00	723 378,89	169 953,11

Dépenses

En préambule aux explicatifs des dépenses, il convient de souligner qu'au regard d'une activité en grande difficulté en 2023, l'objectif de gestion a été la recherche d'économie sur tous les groupes de dépenses.

○ GROUPE I

Dépenses afférentes à l'exploitation courante :

Le total des crédits alloués à ce titre représente **88 535,00 €**.

La dépense réelle constatée est de **85 780,06 €**, soit une économie de **2 754,94 €**.

○ GROUPE II

Dépenses afférentes au personnel :

Le total des crédits alloués à ce titre représente **695 633,00 €**.

La dépense réelle constatée est de **620 766,17 €**, soit une économie de **74 866,83 €**.

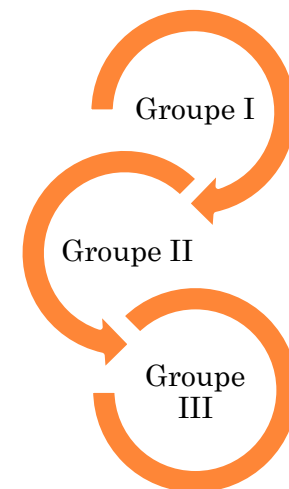
Ce résultat est à rapprocher des recettes en atténuation sur ce groupe (8 527,66 € qui englobent les remboursements de formation, les indemnités journalières de maladie, les avantages en nature repas et véhicule) qui permettent au global un excédent de **81 335,90 €**. Au regard de la sous-activité constatée, la Direction a fait le choix d'optimiser la gestion RH, en retardant au maximum les remplacements nécessaires sur des postes laissés vacants ponctuellement ou durablement.

○ GROUPE III

Dépenses afférentes à la structure :

Le total des crédits alloués à ce titre représente **123 194,00 €**.

La dépense réelle constatée est de **160 226,04 €**, soit un déficit de **37 032,04 €**.



Recettes

○ GROUPE I

Produits de la tarification et assimilés :

Les recettes de ce groupe sont essentiellement constituées des produits de la tarification et sur l'année 2023 et d'une dotation inflation.

La sous-activité observée génère un déficit de 177 272,10 € (-1551 journées)

○ GROUPE II

Autres produits relatifs à l'exploitation :

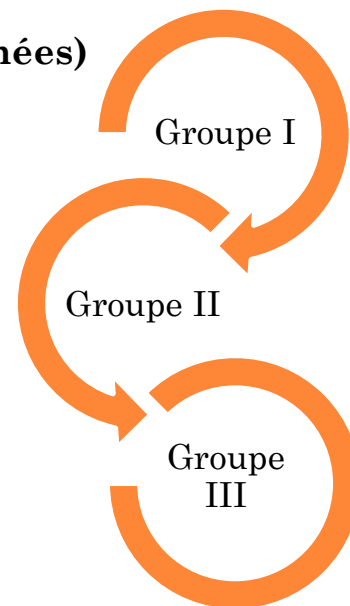
Les recettes attendues sur ce groupe s'élèvent à **14 600,00 €**.

Les recettes réalisées sont **de 10 196,99 €**, soit **un déficit de 4 403,01 €**.

○ GROUPE III

Les recettes attendues sur ce groupe s'élèvent à **7 634,00 €**.

Les recettes réalisées sont **de 19 356,00 €**, soit **un excédent de 11 722,00 €**.



Conclusion

Le résultat comptable fait apparaître **un déficit de 143 393,38 €**. Après la reprise du résultat N-2 pour 14 030 €, la neutralisation des congés payés **(2058,59 €)** et la neutralisation de la reprise de provision pour indemnité de départ en retraite calculée **(11 764,11 €)**, **le compte administratif 2023 présente un résultat déficitaire de 115 540,68 €**.

Compte administratif 2023 ARS – CEFORD – ITEP

Présentation simplifiée du compte de résultat

Analyse globale	Réalisé 2022	Réalisé 2023	Ecart (2022-2023)
GR I	13 076,99	12 947,10	-129,89
GR II	62 066,20	66 884,45	4 818,25
GR III	10 586,58	15 997,25	5 410,67
Total 6	85 669,77	95 828,80	10 159,03
Total 7	100 616,90	88 739,11	-11 877,79
Résultat comptable	14 947,13	-7 089,69	-22 036,82
Reprise de résultat	4 386,00	3 167,00	
Congés payés neutralisés	294,75	54,14	
PIDR calculées neutralisées	-16 293,98	3 942,99	
Compte administratif	3 334,10	74,44	-3 259,66

○ GROUPE I

Dépenses afférentes à l'exploitation courante :

Le total des crédits alloués ce titre représente **9 055,00 €**.

La dépense réelle constatée est de **12 947,10 €**, soit un **dépassement de 3 892,10 €**.

○ GROUPE II

Dépenses afférentes au personnel :

Le total des crédits alloués à ce titre représente **69 316,00 €**.

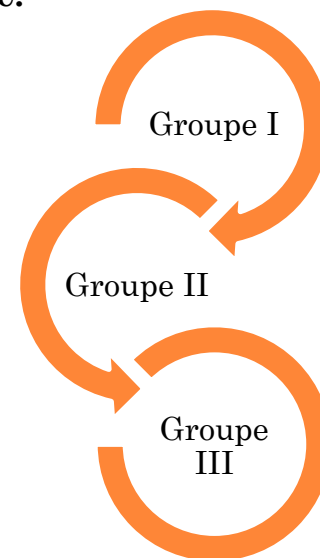
La dépense réelle constatée est de **66 884,45 €**, soit une **économie de 2 431,55 €**.

○ GROUPE III

Dépenses afférentes à la structure :

Le total des crédits alloués à ce titre représente **12 435,00 €**.

La dépense réelle constatée est de **15 997,25 €**, soit un **dépassement de 3 562,25 €**.



Recettes

○ GROUPE I

Produits de la tarification et assimilés :

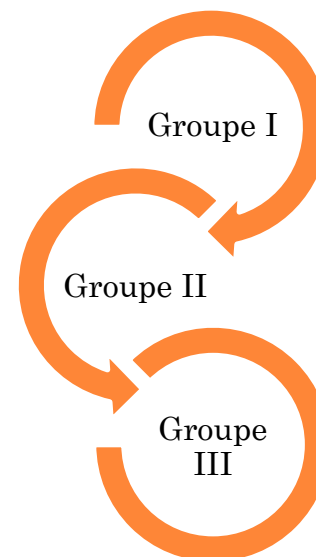
Les recettes de ce groupe sont essentiellement constituées des produits de la tarification.
La dotation globale mise en place cette année s'élève à **87 639 €**.

○ GROUPE II

Excédent constaté sur ce groupe de **1 033,01 €**.

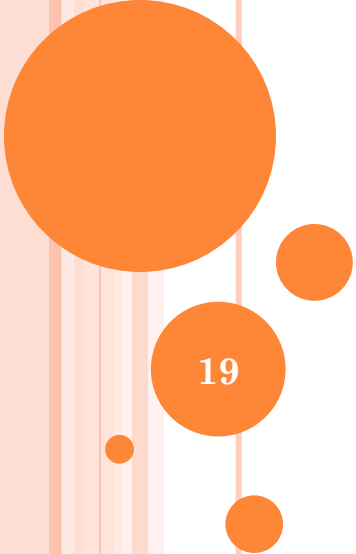
○ GROUPE III

Excédent constaté sur ce groupe de **67,10 €**



Conclusion

Le résultat comptable de l'exercice fait apparaître un déficit de **-7 089,69 €**. Après la reprise du résultat N-2 (3167€), la neutralisation des dépenses pour congés payés (54,14 €), la neutralisation de la provision indemnité départ en retraite (3942,99€), **le résultat du compte administratif 2023 est excédentaire de 74,44 €**.



ACTIVITÉ DE L'ANNÉE 2023

19

L'élément remarquable de cette année 2023 est la forte sous-activité (- 1551 journées, soient 7 places non occupées) de la MECS (40 places), qui génère un déficit de recettes de **177 272,10 €**. Malgré la gestion drastique menée tout au long de l'année (non-remplacement des personnels absents, gel de postes vacants...), le compte administratif présente un déficit de **115 540,68 €**.

L'analyse de cette situation conjoncturelle de l'activité met en avant les causes suivantes :

- Une méconnaissance de cet établissement atypique par les autorités de placement ou de signalement, liée au turn-over des personnels de ces institutions (Action sociale, ASE, PJJ...), malgré la mise en œuvre par le CEFORD d'un plan de communication important en 2023 (Réunions de présentation, visites d'établissement...).
- Des nouvelles offres de droit commun pour les jeunes en échec (programme 16-18 ans de l'AFPA, école de la deuxième chance, prépa-apprentissage en CFA...) qui sont utilisées en amont mais qui échouent du fait de la problématique éducative et/ou psychologique des jeunes concernés. Le CEFORD répond ensuite à ses situations mais dans un timing qui a généré une dégradation dans l'évolution du jeune. Ce décalage créé une perte de chance pour le jeune ainsi qu'un manque d'activité pour l'établissement.

Le CEFORD a pourtant travaillé sur le fond de son projet d'établissement, apportant des solutions à chaque "profil" de jeune accueilli, y compris pour les cas les plus complexes. Et les situations sur le territoire sont nombreuses à nécessiter cette prise en charge ou accompagnement spécifique que propose le CEFORD.

Les autres éléments de l'activité du C.E.FOR.D.

- **Les formations des personnels du C.E.FOR.D. en 2023 :**
 - Certains personnels ont suivi des formations issues du plan de développement des compétences et d'autres à titre individuel :
 - **Plan de développement des compétences :**
 - L'équipe éducative a suivi la formation dispensée par EURINFAC : Les écrits professionnels, les 14 et 15/09/2023
 - **Hors plan :**
 - 3 salariées de l'équipe éducative ont participé une journée de sensibilisation à la Prostitution des mineurs, organisée le 21/03/2023 par le CIDFF de Poitiers.
 - 2 salariées de l'équipe éducative ont suivi à 2 journées de formation « Agir contre la prostitution des enfants et les violences sexuelles » (ACPE – PJJ de Poitiers), les 30 et 31/05/2023.
 - 2 salariées de l'équipe éducative ont participé à un colloque national organisé par le CRAFER de Poitiers autour de la santé mentale de l'adolescent, le 24/11/2023.

- **Le C.E.FOR.D. a connu en 2023 des mouvements de personnels :**

- **Démissions :**

- Un salarié au poste d'Agent de Service Intérieur « Chauffeur » a démissionné en juin 2023.

- **Recrutements :**

- Un salarié a rejoint l'équipe au poste d'Educateur Technique Spécialisé pour l'atelier « Métiers du Paysage et de l'Environnement » le 20/03/2023
- Un salarié a été recruté au poste d'ASI Chauffeur, le 13/06/2023.

○ **Accueil de stagiaires :**

- Afin d'aider les nombreux étudiants inscrits dans les diverses formations des métiers du secteur, mais aussi pour avoir un regard neuf sur les pratiques et donc pour se réinterroger sur les fonctionnements, le C.E.FOR.D. accueille chaque année des stagiaires de tous horizons de formations professionnelles.

○ **Dans ce cadre, nous avons accueilli en 2023 :**

- 1 stagiaire ES en formation à l'IRTS
- 3 stagiaire PJJ en stage de découverte immersion Educateur Spécialisé

L'activité de l'année 2023



Au 01/01/2023 : le nombre d'inscrits était de 28

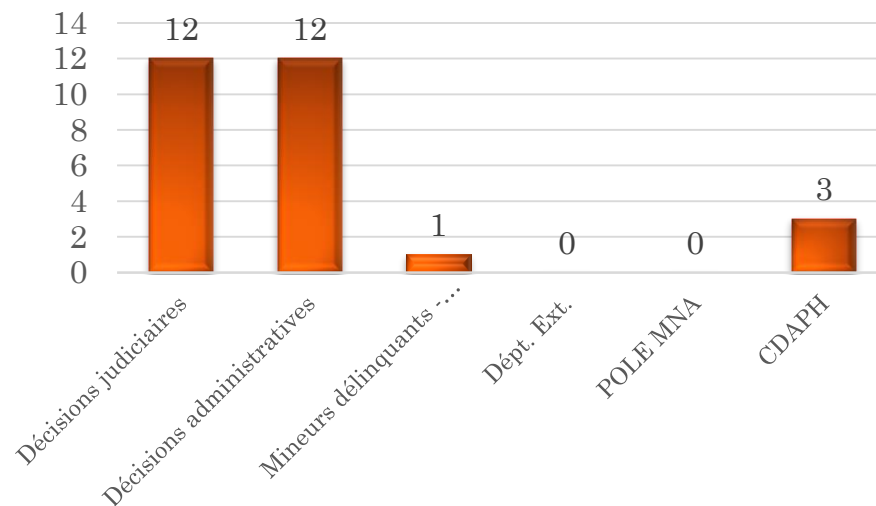
MECS : 25 inscrits dont

- 12 Décisions judiciaires
- 12 Décisions administratives
- 01 « Mineurs délinquants – ord. 2/2/45 »
- 00 Dept. Extérieur
- 00 Pôle MNA

I.T.E.P. : 3 inscrits :

- orientés par la C.D.A.P.H.

Inscrits au 01/01/2023



Au 31/12/2023 : le nombre d'inscrits était de 30

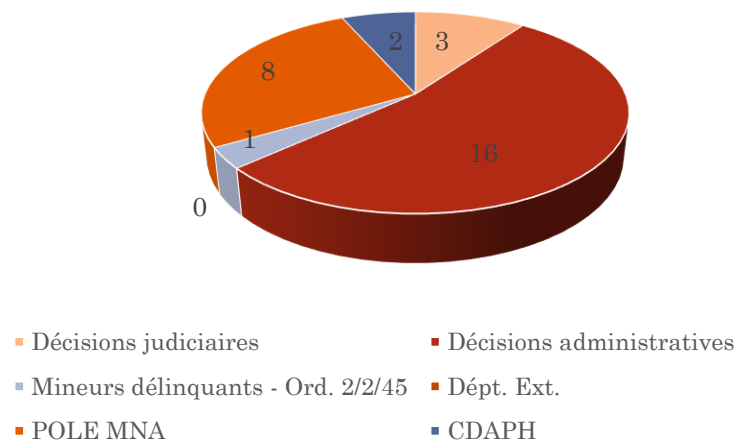
MECS : 28 inscrits dont

- 03 Décisions judiciaires
- 16 Décisions administratives
- 01 « Mineurs délinquants – ord. 2/2/45 »
- 08 Dept. Extérieur

I.T.E.P. : 2 inscrits :

- orientés par la C.D.A.P.H.

Inscrits au 31/12/2023



L'activité de l'année 2023 – Les mouvements

Pour le 40 places (M.E.C.S.)

○ 34 entrées réparties en :

- 03 Décisions judiciaires
- 16 Décisions administratives
- 05 « Mineurs délinquants – ord. 2/2/45 »
- 00 Dept. Extérieur
- 10 Pôle MNA

○ I.T.E.P. :

- 02 entrées

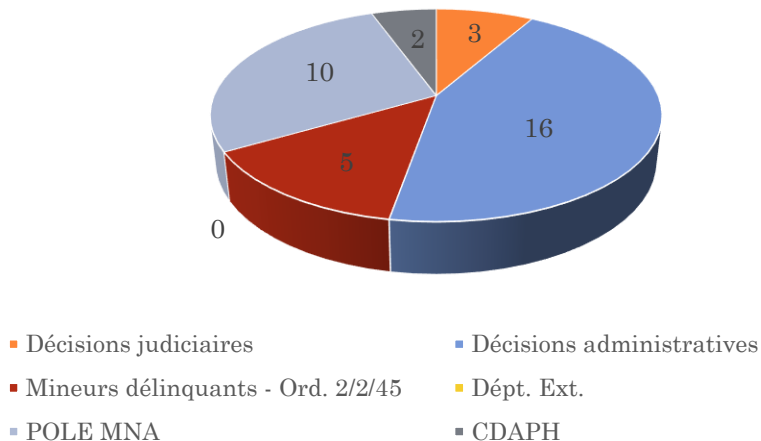
○ 30 sorties réparties en :

- 12 Décisions judiciaires
- 11 Décisions administratives
- 05 « Mineurs délinquants – ord. 2/2/45 »
- 00 Dept. Extérieur
- 02 Pôle MNA

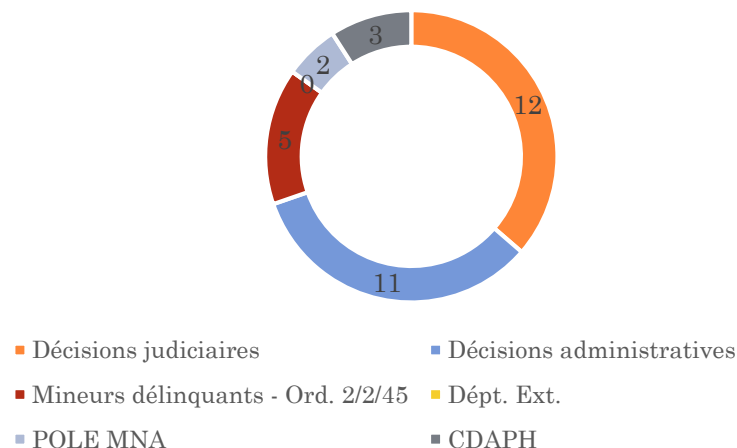
○ I.T.E.P. :

- 03 sorties

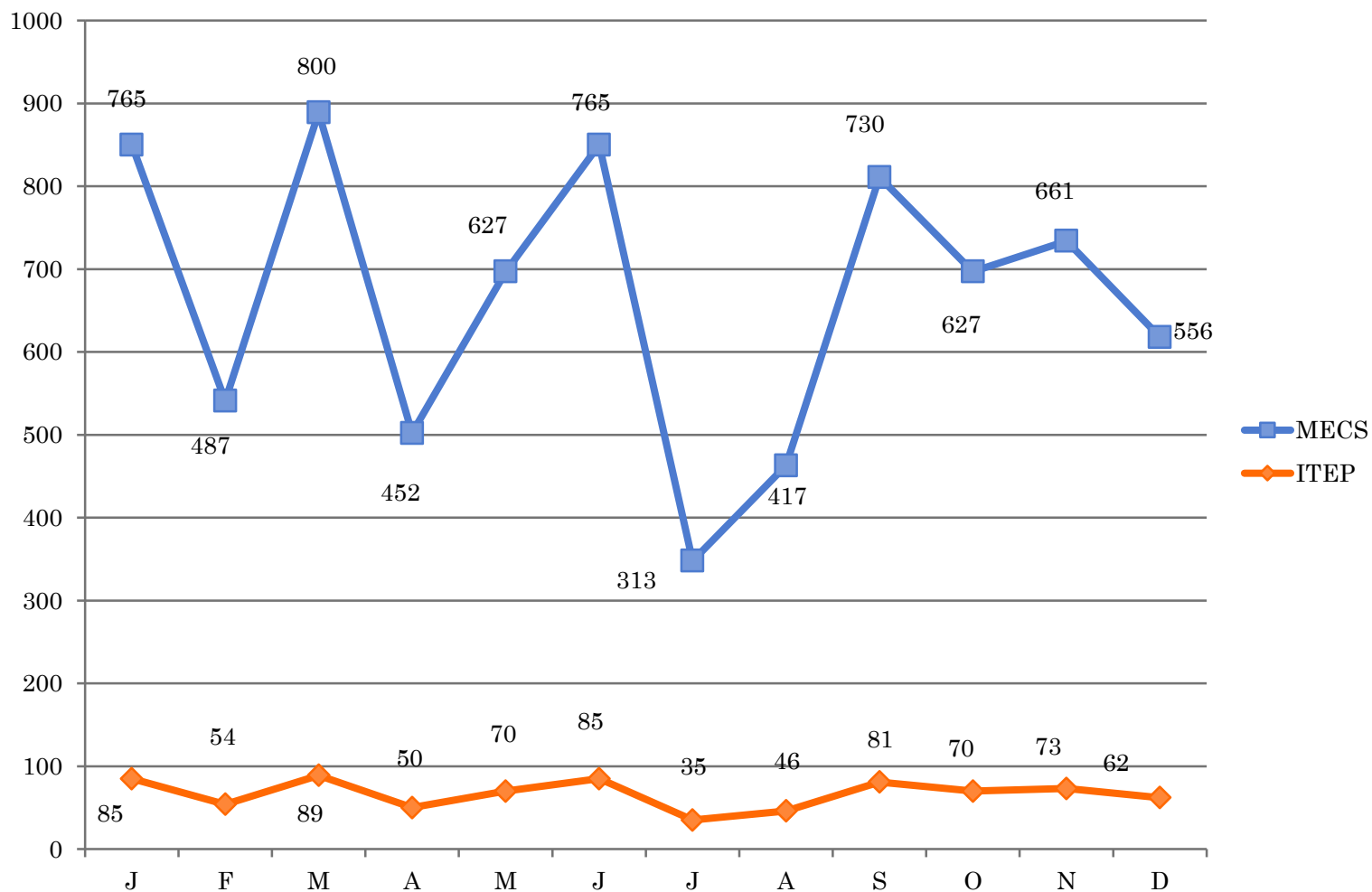
Entrées en 2023



Sortis en 2023



Graphique des journées 2023



ACTIVITÉ DU SERVICE ÉDUCATIF, PÉDAGOGIQUE ET D'INSERTION

27

Déclinaison du projet d'établissement, les projets éducatifs sont les garants de l'action éducative. Conçus après une réflexion et une analyse d'équipe, ils servent de supports à une prise en charge de qualité.

L'insertion – L'école : bilan des activités pédagogiques - Année scolaire 2023

Indicateurs :

Le fait que les prescripteurs sollicitent le CEFORD pour des situations déjà dégradées, pour lesquelles le droit commun (collège, lycée professionnel, CFA...) a été préalablement mis en échec (multiples exclusions ou non mobilisation) par des jeunes dont le parcours est très chaotique, complexifie la prise en charge et l'accompagnement scolaire. Malgré cela, depuis septembre 2023, 100% des jeunes accueillis sont pris en charge par l'Unité d'enseignement.

Durant l'année 2023, 5 élèves ont obtenu leur ASSR2.



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Orientation post CEFORD pour l'année scolaire 2023 :

Un élève intégrera à la rentrée de septembre 2023 une formation de niveau BAC professionnel en mécanique véhicule particulier au LP Réaumur de Poitiers.

Un autre jeune intégrera à la rentrée de septembre 2023 une formation de niveau CAP en chaudronnerie au LP Réaumur de Poitiers.

Prise en charge de jeunes mineurs non accompagnés en augmentation (environ 10).



Organisation des 2 classes

Un groupe classe fixe de jeunes choisis ayant les capacités pour suivre une scolarité plus normative. Le but étant de mesurer leurs capacités scolaires et comportementales en vue d'un hypothétique intégration dans une formation qualifiante.

Prise en charge : 3 fois 3 heures/semaine.

Un groupe pour les mineurs non accompagnés :

- travail de la langue orale et écrite.
- travail sur les bases en mathématiques.
- travail de socialisation et culturelle.

Prise en charge : 3 fois trois heures/semaine.

Un groupe « ouvert » aux jeunes plus en difficulté avec la scolarité.

Prise en charge adaptée entre 1h30 et 3 heures/semaine.

Tous ces temps de classe se font en lien avec les ateliers et les projets élaborés au sein du CEFORD.

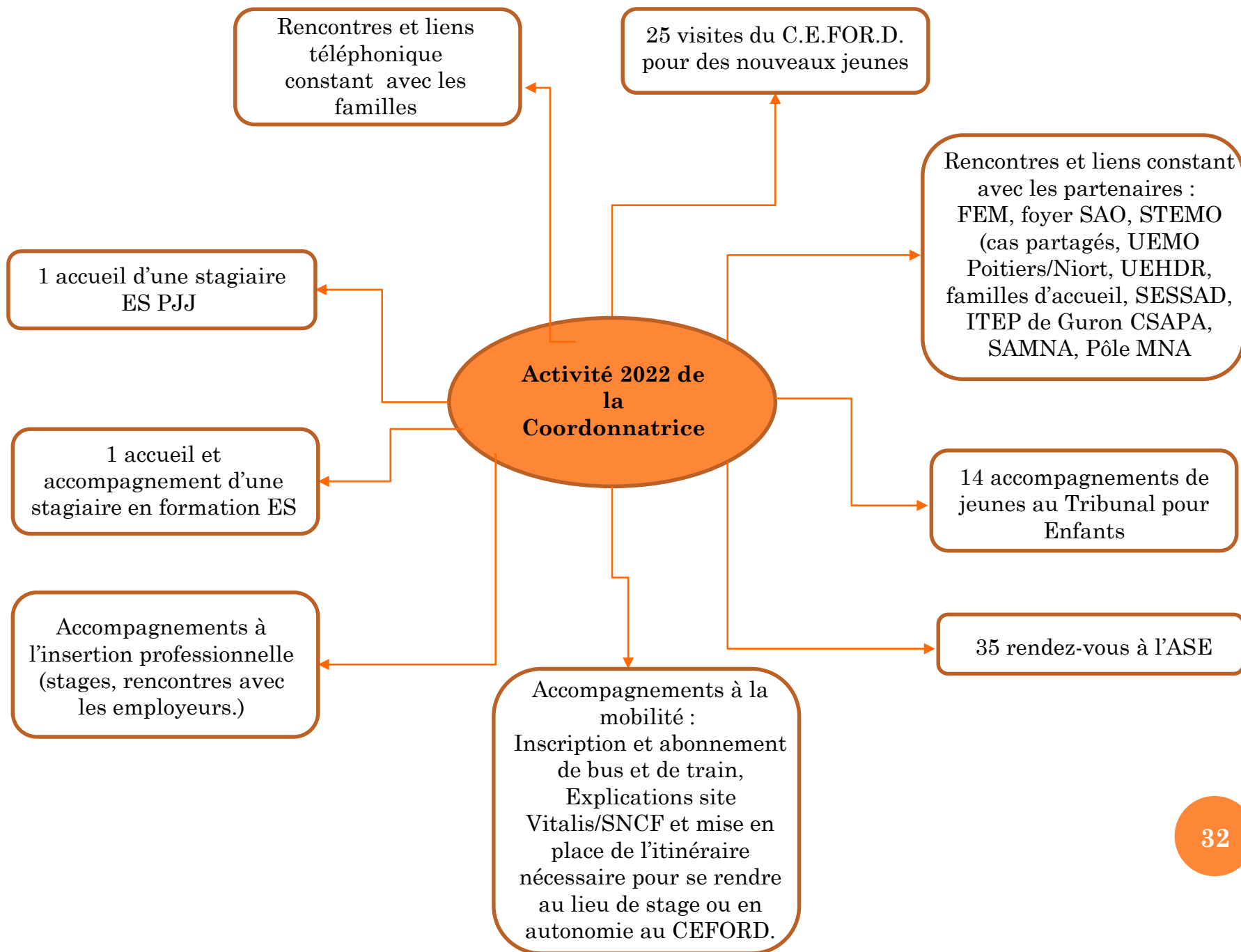
Mission pédagogique :

Validation des acquis scolaires, remédiation et approfondissement en lien avec les autres professionnels du CEFORD (Educateurs techniques spécialisés).

Points à travailler pour une meilleure efficacité :

- Inscription administrative pour l'éducation Nationale.
- Participer aux réunions de présentation des jeunes pris en charge au sein du CEFORD.
- Mettre en place des réunions régulières avec l'équipe de direction du CEFORD.
- Accès et formation aux différents outils informatiques afin de permettre une réelle orientation post CEFORD.
- Une coordination scolaire en lien avec la coordination du CEFORD.

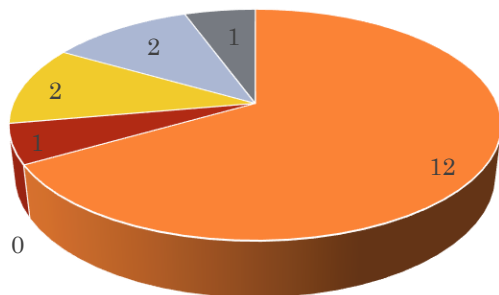




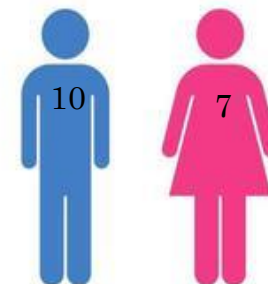
Présentation du Suivi extérieur

En 2023, 17 jeunes dont 7 filles et 10 garçons ont été accompagnés depuis leur lieu de domiciliation par les deux éducateurs chargés du suivi sur l'extérieur.

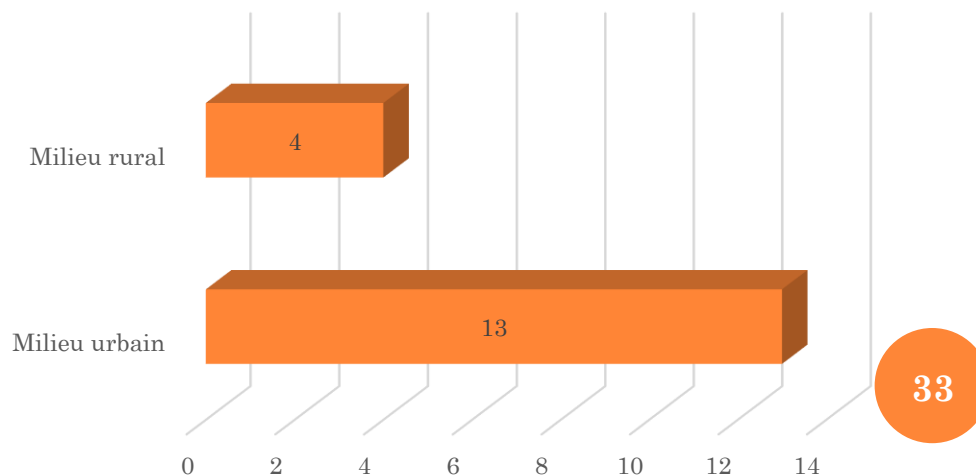
Lieux d'hébergement des jeunes



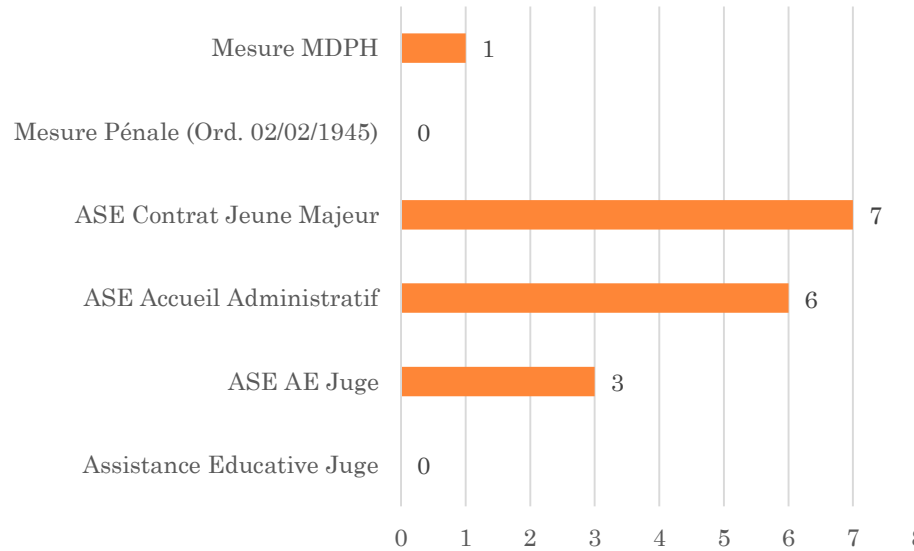
■ Famille ■ Famille d'accueil ■ Lieu de vie
■ Foyer ■ Logement autonome ■ CART



Répartition géographique des jeunes suivis

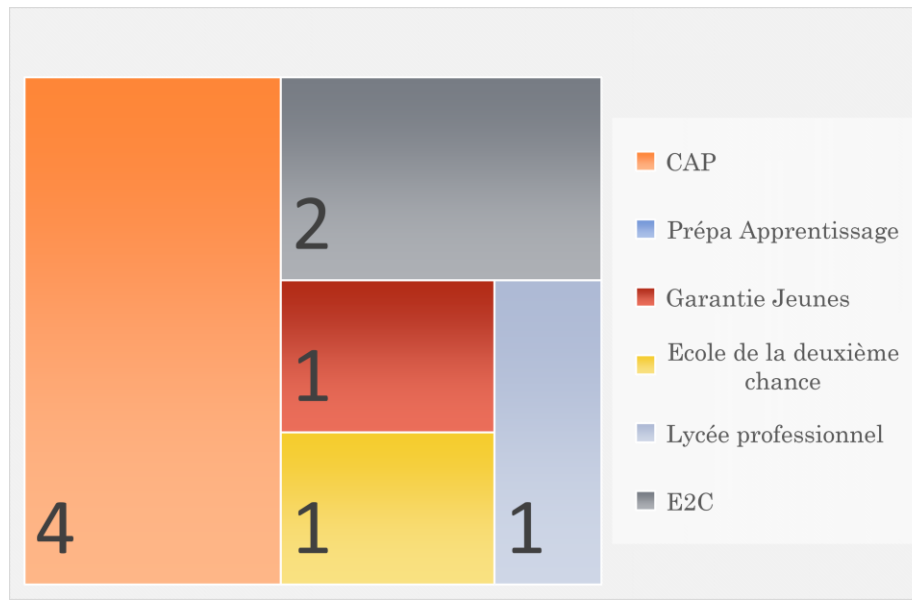


Mesures de placement pour les 17 jeunes suivis sur l'extérieur

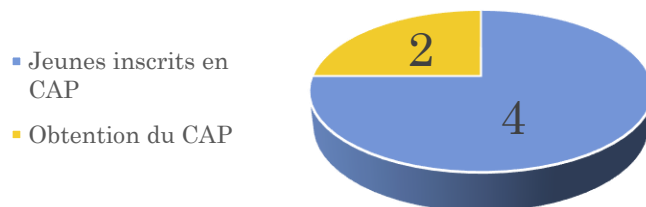


La scolarité des jeunes suivis sur l'extérieur

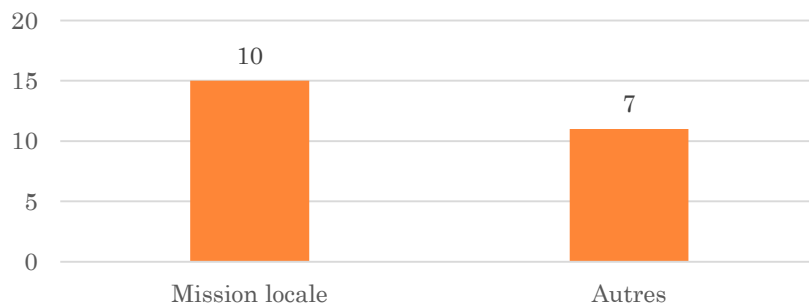
La scolarité des 17 jeunes suivis s'est déroulée pour 9 d'entre eux dans différents établissements :



Sur 4 jeunes inscrits en CAP, 2 ont obtenu leur diplôme en 2023



Sur 17 jeunes suivis, 10 jeunes ont été inscrits sur la Mission Locale (dispositif de droit commun)



Présentation de l'atelier Métiers de bouche

25 jeunes de l'intra ont fréquenté l'atelier durant l'année 2023



L'atelier Métiers de bouche, c'est d'abord :

Apprendre à travailler en équipe et être respectueux envers les autres professionnels.

Apprendre à respecter le matériel mis à disposition



Apprentissage des règles d'hygiène et de sécurité en atelier (par exemple avoir une tenue adaptée à l'atelier...).

L'apprentissage de l'autonomie: préparation de repas en semi-autonomie par le choix des recettes, lister les courses en suivant un budget et aller acheter les produits.



Travail sur la présentation : dressage à l'assiette.

Découvrir des saveurs, des goûts et des textures différentes.



Apprentissage de la confection d'un ou plusieurs plats à partager en salle de restaurant.

Apprendre à cuisiner les entrées froides ou chaudes, les viandes, le poisson, les entremets et la pâtisserie.



Tri sélectif en cuisine des produits recyclables et des déchets ménagers. Un projet de mise en place d'un composte est en cours d'élaboration.

L'atelier Métiers de bouche, c'est aussi :



Recherche de partenaires :

Faire travailler les producteurs locaux avec pour objectif de travailler et de manger des légumes de saison de qualité et de découvrir les fromages des fermes environnantes au CEFORD.



Stage :

Mise en situation en entreprise de plusieurs jeunes de l'atelier.

L'atelier Métiers de Bouche : ce sont des moments de partage conviviaux entre jeunes et professionnels autour :

De l'anniversaire d'un jeune

Un gâteau confectionné par les jeunes



De la chandeleur

Collaboration avec un enseignant pour la confection d'un repas « crêpes »



Du repas de Noël

Choix du menu avec les jeunes.

Mise en place des tables et décoration de la salle en collaboration avec les enseignants.

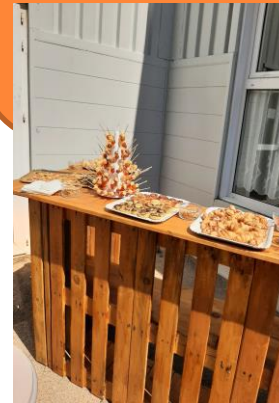
Confection de bûches et de chocolats de Noël : truffes fourrées au caramel, à la guimauve...

Fabrication avec les enseignants de boîtes en carton afin de les remplir de chocolats pour que les jeunes puissent les emporter dans leurs familles.



Barbecue de fin d'année scolaire

Préparation du buffet pour un moment de partage convivial



De goûters faits par les jeunes



Cookies



Brownies

Crêpes



En atelier Métiers de bouche :

Nous avons suivi la semaine du goût par la découverte de vieux légumes et de nouvelles saveurs.



Panaïs



Topinambour



Rutabaga



L'ortie



Le Crosne

Nous avons été cueillir des fraises directement chez le producteur afin de confectionner des glaces et sorbets. Apprendre à mieux manger avec des produits de saison, des produits de qualité.



En atelier Métiers de bouche :

Nous avons aussi organiser et préparer un pique-nique près d'un étang et fait une ballade en forêt.



Présentation de l'atelier Métiers du Paysage et de l'Environnement

13 jeunes de l'intra ont fréquenté l'atelier durant l'année 2023

.



L'atelier métiers du paysage et de l'environnement

- Réhabilitation de l'atelier Paysage et environnement : isolation avec pose de panneaux bois, pose de plans de travail, création d'espaces de travail dédiés).
- Fabrication d'une table de rempotage à hauteur ergonomique.
- Fabrication de bordure en bois pour délimité les espaces extérieurs.
- Entretien mécanique du matériel (tondeuse, tracteur tondeuse autoportée, broyeur, débroussailleuse, etc).
- Entretien de plantes d'intérieur (arrosage, taille, bouturage, rempotage).
- Réalisation de semis (légumes et fleurs)
- Rempotage
- Réalisation de mangeoires pour oiseaux.
- Réalisation de nichoirs pour oiseaux.



La serre :

- Réhabilitation de la serre (réparation de la structure, contrôle de l'arrosage).
- Préparation et délimitation des espace de culture (nettoyage, pose de bordures, préparation pour les plantations).
- Plantation, arrosage, entretien et récoltes de légumes.

Le potager :

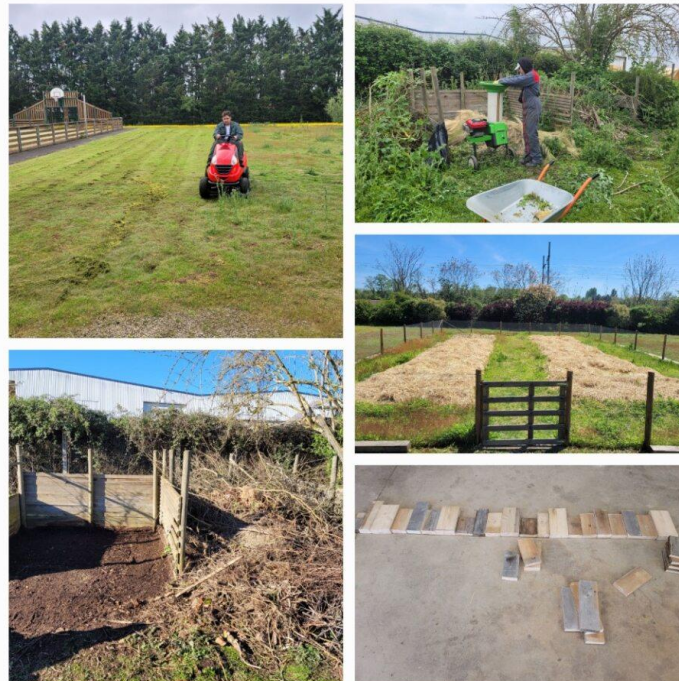
- Préparation de la terre avec apport de fumier de cheval.

Création d'espaces dédiés.

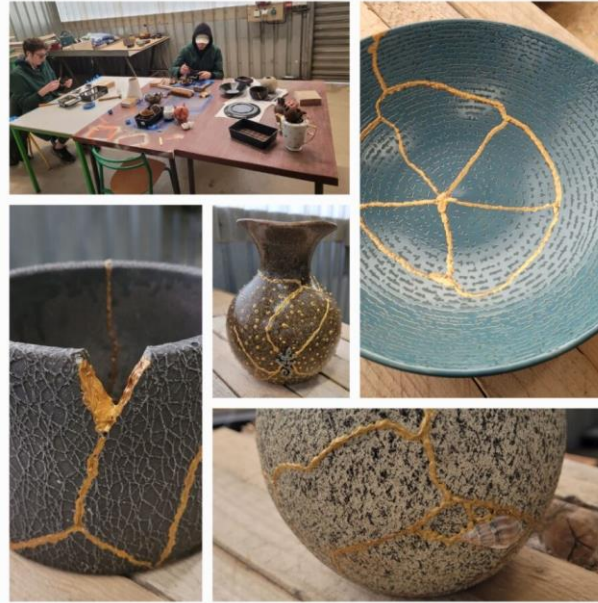
- Plantation, entretien, arrosage et récolte de pommes de terres.
- Plantation en permaculture (légumes et fleurs) entretien, arrosage et récolte.
- Travail sur le compostage.

Aménagement et entretien parc du CEFORD :

- Tonte, taille, désherbage, ramassage de feuilles mortes.
- Pose de bordures.
- Pose de mangeoires et de nichoirs à oiseaux.
- Plantation d'arbustes, ainsi que de fleurs.



Complément d'apprentissages divers :

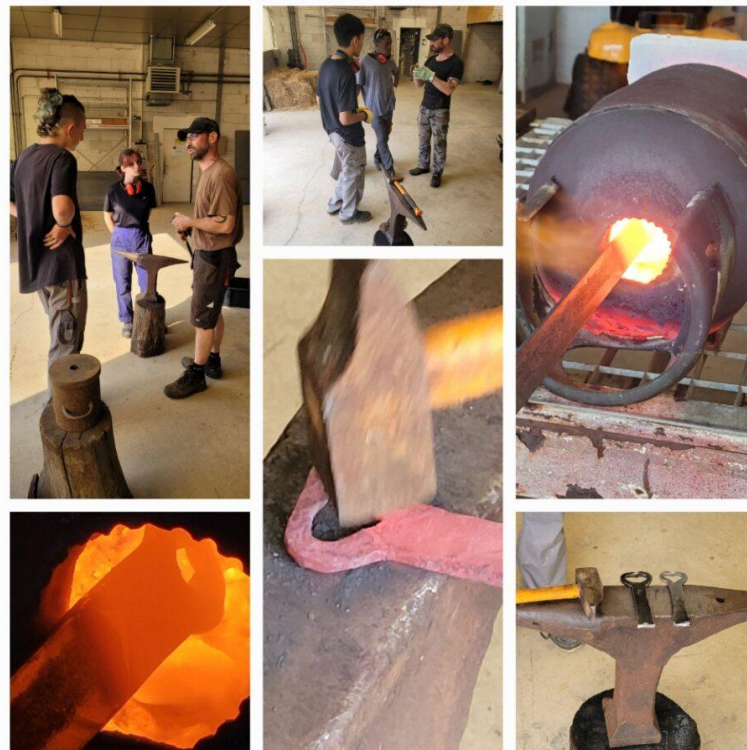


Pour certains jeunes de l'atelier, apprentissage de la lecture, géométrie et mathématiques.

- Transversalité avec la classe pour la mise en stage (lettre de motivation, C.V, etc.)
- Recherche avec utilisation de l'outil informatique (internet).
- Réalisation de « KINTSUGI » (art japonais, métaphore de la résilience).
- Réalisation de Mosaïque.

En transversalité avec l'activité EPS Sport et santé, mise en place de l'activité JUDO, découverte d'un art martial, d'un dojo, d'un club (respect des règles, relation à l'autre, à soi, goût de l'effort, etc.) 25 jeunes ont participé à l'activité Judo

- Un jeune a intégré un club de Judo Adapté.
- Initiation à la forge, par Grégory coutelier d'art de la forges des Bertons (2 fois 3h00 dans l'atelier Paysage et environnement).



Autres activités pratiquées

- Championnats de France de judo universitaire (en tant que spectateurs)
- Sortie sur la journée avec tous les jeunes et l'équipe éducative à Saint-Cyr (pique-nique, basket, promenade autour du lac)
- Sortie sur la journée à la réserve zoologique de la Haute-Touche.
- Karting à Usseau.
- Structures gonflables sur l'eau au lac de Saint-Cyr
- Visite du Musée d'Art Populaire « Chez Manu ».
- Ciné débat : Suite à la diffusion d'un film, les jeunes débattent sur les thèmes abordés dans le film (peine de mort, racisme, poésie, etc)
- Accompagnement d'un jeune au Championnat de France para judo adapté qui s'est déroulé à Dôle dans le Jura.. Le jeune se classe vice-champion de France.
- Organisation d'un atelier, puis d'un concours de pulls moches pour la repas de Noël en transversalité avec tous les ateliers du CEFORD.



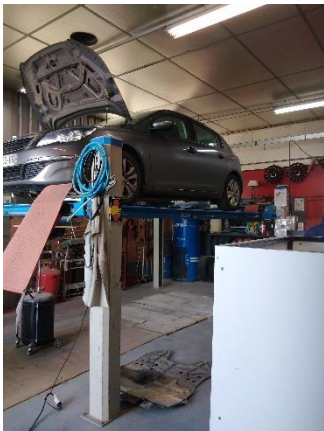
Accompagnement professionnel des jeunes de l'atelier :

- Visites d'entreprises (entreprise adapté STS, Usine Spyrax-Sarco, Carrosserie Saint Eloi, Garage Peugeot). Découverte de métiers, du monde du travail, échange avec des professionnels.
- Recherche et mise en place de stages pour les jeunes de l'atelier avec signatures de conventions.
- Visites aux domiciles des familles dans le cadre de l'organisation des stages et de la signature des conventions.
- Participation aux portes ouvertes de l'AFPA de Châtellerault, Lycée agricole.

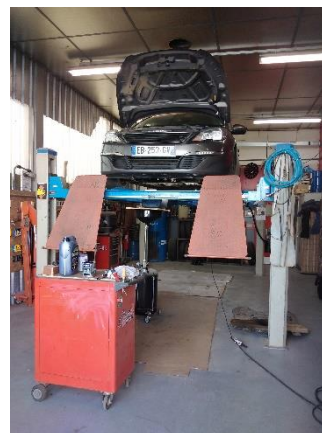
Présentation de l'atelier Mécanique

13 jeunes de l'intra ont fréquenté l'atelier durant l'année 2023





Entretien des véhicules



- Repérage des différents organes d'une voiture.
- Vidanges des véhicules du C.E.FOR.D. ou des particuliers (membre de l'équipe qui le souhaite).
- Interventions sur tous les systèmes de freinage de l'ensemble du parc automobile du C.E.FOR.D.
- Nettoyage complet des véhicules (int/ext) du C.E.FOR.D.
- Interventions et exercices sur tous les pneumatiques des véhicules du C.E.FOR.D. mais aussi des particuliers qui le souhaitent.
- Réparations multiples sur les véhicules du C.E.FOR.D. mais aussi des personnels qui le désirent.
- Utilisation des outils de nettoyage (charte qualité des produits en lien avec nos fournisseurs).

Suivi des véhicules

Le suivi des véhicules est effectué par les jeunes de l'atelier sous-couvert de l'éducateur technique spécialisé.

Suivi informatique des véhicules du C.E.FOR.D. (vidanges et réparations multiples).

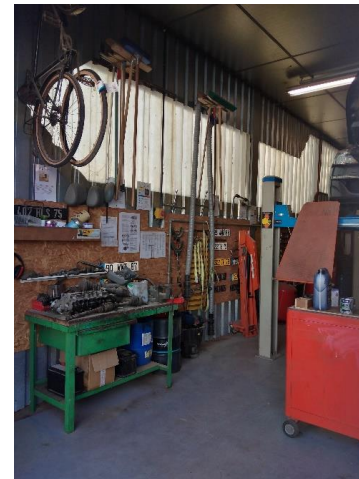
Mise en place des fiches de pré-contrôle technique pour tous les véhicules du C.E.FOR.D. mais aussi des particuliers.

Mise en place des fiches d'intervention pour tous les véhicules du C.E.FOR.D. mais aussi des particuliers (vidange et autres interventions).

Gestion d'informations concernant les organes spécifiques des véhicules.

Gestion des stocks de fournitures auto.

Gestion des produits consommables.



Accompagnement professionnel des jeunes :



- Visites des jeunes en entreprise (mécanique générale et mécanique auto ou autre).
- Visites et évaluation des jeunes en situation de stage.
- Recherches de stages pour les jeunes.
- Suivi des jeunes dans leurs parcours (synthèse, livret de compétences, rapport et bilan de stage).

Présentation de l'espace Bois proposé par l'éducateur de l'atelier mécanique

Les jeunes de l'atelier mécanique ont pu découvrir ce nouvel espace en apprenant l'utilisation du tour à bois, des différentes machines de l'atelier et à travers les fabrications de :

- Jeux en bois
- Utilisation de la scie à chantourner
- Objets divers en bois : utilisation de divers outils spécifiques
- Table pour la classe : utilisation du poste à souder
- Structures en bois pour l'établissement : aménagement d'un espace pour les jeunes.
- Jardinières en bois en lien avec l'atelier Métiers du Paysage et de l'Environnement.
- Transformation de l'espace fumeur pour les jeunes : soudure, peinture.



PRÉSENTATION DE L'ATELIER MÉTIERS DU BÂTIMENT

10 jeunes de l'intra ont fréquenté l'atelier durant l'année 2023.



Maçonnerie :

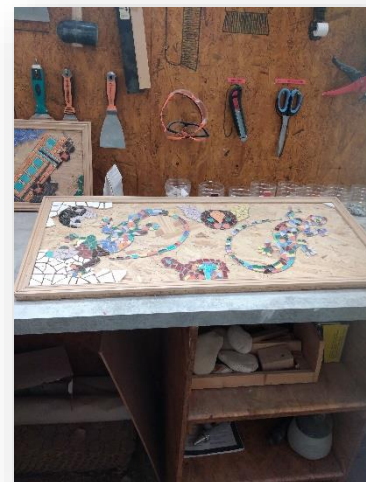
- Fabrication des enduits chaux / ciment.
- Application sur différents supports horizontaux et verticaux.
- Montage et alignement d'un mur avec parpaings.
- Utilisation des matériels spécifiques : bétonnière, niveau, mètre, règle etc.
- Restauration atelier Métiers du Bâtiment.





Carrelage et peinture :

- Préparation des supports (nettoyage, ponçage).
- Calepinage et pose carrelage, faïence, mosaïque.
- Fabrication d'objets de décoration.
- Lasure bois, mobilier urbain C.E.FOR.D., banc de l'abri bus, City stade.
- Peinture sur meuble fabriqué par les jeunes.
- Peintures créatives et décoratives dans l'atelier (création de frises).
- Apprentissage de la colorimétrie, du réchampie.
- Peinture au pistolet, au pinceau, au rouleau.





Menuiserie :

- Pose de panneaux de bois pour la restauration de l'atelier Métiers du Bâtiment.
- Apprentissage des mesures, surfaces et volumes.
- Fabrication de meubles déco avec des palettes : tables, lampes etc.
- Application de cire et de vernis.
- Utilisation de matériels : scie circulaire, ponceuse, scie sauteuse etc.
- Mobilier : pose et montage.

Electricité / Plomberie :

- Montage d'un réseau électrique.
- Assemblage de différents éléments d'un circuit.
- Soudure étain pour montage électrique.
- Soudure étain pour assemblage réseau cuivre.
- Apprentissage des différents éléments d'un réseau électrique.
- Restauration de l'atelier Métiers du bâtiment (pose de syphon, robinets, etc.).



Taille de pierre :

- Fabrication de différents objets en béton cellulaire (lampes, pots etc.).
- Apprentissage et travail en transversalité avec la classe sur les mesures et la géométrie.
- Utilisation des matériels : scies, limes, règles, équerres etc.



Complément d'apprentissage divers :

- Chantiers extérieurs.
- Pour certains jeunes de l'atelier MDB, apprentissage de la lecture, géométrie et mathématiques.
- Transversalité avec les classes pour la mise en stage (lettre de motivation, CV, etc.).
- Recherche avec utilisation de l'outil informatique (internet).
- Réalisation de « KINTSUGI » (Art Japonais, métaphore de la résilience).
- En transversalité avec l'activité EPS Sport et Santé, mise en place de l'activité JUDO, découverte d'un art martial, d'un dojo, d'un club (respect des règles, relation à l'autre, à soi, etc.).
- Un jeune a intégré un club de Judo Adapté.
- Visite de déchetteries et d'un centre de valorisation des déchets (sensibilisation à l'environnement et à l'écologie).



Accompagnement professionnel des jeunes de l'atelier MDB :

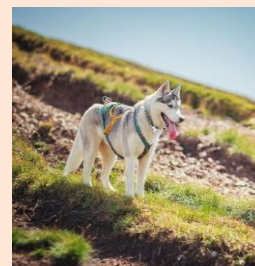
- Recherche et mise en place de stages pour les jeunes de l'atelier avec signatures de conventions.
- Visites d'entreprises (découverte de métiers, du monde du travail, échange avec des professionnels).
- Visites aux domiciles des familles dans le cadre de l'organisation des stages et de la signature des conventions.



Santé et Sport

○ Activités sportives

- V.T.T.
- Tennis de table
- Musculation
- Course d'orientation
- Footing
- Gymnastique
- Musculation
- Randonnées en forêt, parcours de santé
- Cani-rando (Randonnées avec des Husky)
- Cirque
- Bowling
- Billard
- Judo
- Jiu-jitsu
- Boxe
- Entretien et réparation des matériels sportifs
- Après-midi avec le sport adapté de club de Judo de Cl
- Squash
- Trampoline
- Badminton
- Nettoyage du City Stade
- Entretien et réparation du matériel et des locaux sportifs
- Film débat



Quelques précisions :

- **Le judo/jiu jitsu** : c'est un projet monté sur l'année avec l'éducateur technique spécialisé du paysage et environnement (qui est diplômé pour enseigner cette discipline). Cela se déroule au Dojo de NAINTRE.
- **La cani-rando** : C'est un travail de l'adolescent avec des chiens à travers de randonnées tractées par des huskies ou chacun est responsable d'un chien.



- **Film débat** : C'est une après-midi avec la classe où l'on regarde un film choisi par les adultes sur divers sujets. Par la suite, nous reprenons tous ensemble pour débattre sur les thèmes abordés dans le film.

Sorties pédagogiques et ludiques de 2023

- Championnats de France de judo universitaire (en tant que spectateurs) : 02/02/2023
- Sortie sur la journée avec tous les jeunes et l'équipe éducative à Saint-Cyr (pique-nique, basket, promenade autour du lac) : 02/05/2023
- Sortie sur la journée à la réserve zoologique de la Haute-Touche : 13/06/2023
- Sortie sur la journée dans le Marais Poitevin ou nous avons fait de la barque : 27/06/2023
- Sortie sur la journée à Bonneuil-Matours avec les jeunes et l'éducatrice métiers de bouche : Baignade et pique-nique préparé par l'éducatrice et les jeunes : 29/06/2023
- Karting à Usseau : 04/07/2023
- Télési nautique sur le lac de Moncontour : 11/07/2023
- Structures gonflables sur l'eau au lac de Saint-Cyr : 22/08/2023



Achat de matériels sportifs



Matériels de
musculation



Ballons



Jeux de
Palets et de
Fléchettes

Matériels
réparation
des vélos



Bilan de santé à la CPAM de POITIERS

Durant l'année 2023, 3 jeunes ont pu bénéficier d'un bilan de santé à la CPAM de Poitiers.

Suivi psychologique de soutien et thérapeutique

Le suivi psychologique des usagers a été pris en charge par la psychologue du C.E.FOR.D. tout au long de l'année 2023.

Voici les différentes missions effectuées de janvier à décembre 2023 :

- Entretiens individuels cliniques avec les jeunes
- Entretiens cliniques avec les jeunes
- Entretiens avec les parents
- Entretiens de pré-admission
- Bilans psychométriques
- Groupes de parole avec les jeunes, le pédopsychiatre et une enseignante de l'Education Nationale
- Réunions avec l'équipe éducative du C.E.FOR.D.
- Évaluations de jeunes accueillis en intra-muros et sur l'extérieur
- Réunions pédagogiques
- ESS
- Réunions avec les partenaires extérieurs (école, collège, lieu de vie, PJJ...)
- Conseils éducatifs
- Conseils de maison
- Réunions des cadres
- Réunions Gratification
- Commissions Cas Partagés
- Points formels et informels auprès des membres de l'équipe du CEFORD.
- Appels téléphoniques/Contacts par mail auprès de partenaires extérieurs.



La psychologue est présente sur site le lundi toute la journée, le mardi matin, le mardi après-midi (uniquement lors des semaines de conseil éducatif) et le mercredi matin.

Voici les missions effectuées sur l'année 2023 :

- **Entretiens d'admission :** cet entretien a pour but de recevoir le jeune avant le début de sa prise en charge au CEFORD. Rencontre réalisée pour établir l'anamnèse du jeune en reprenant son parcours scolaire, de vie et de soin.
- **Entretiens individuels de soutien :** entretien individuel mis en place à la demande du jeune lorsque celui-ci en ressent le besoin. Par ailleurs, ce type d'entretien peut être mis en place en parallèle d'un suivi psychologique régulier pour renforcer celui-ci ou lorsque le jeune en fait la demande.
- **Entretiens individuels thérapeutiques :** suivis mis en place pour mettre au travail les problématiques du jeune sur une durée variable à l'appréciation tant du jeune que de la psychologue.
- **Atelier « jeux » avec les enseignants :** temps pensé en collaboration avec les enseignants permettant l'observation du jeune un cadre ludique.
- **La psychologue assiste aux réunions de Conseils éducatifs, de Conseil de maison et aux réunions de cadres.**
- **La psychologue exerce un travail d'étayage auprès de l'équipe éducative.**
- **Elle participe à la présentation du projet d'accompagnement personnalisé aux parents avec la coordinatrice, un(e) éducateur(trice) spécialisé(e) et un(e) enseignant(e).**
- **Elle a des temps d'échanges informels avec le public accueilli.**



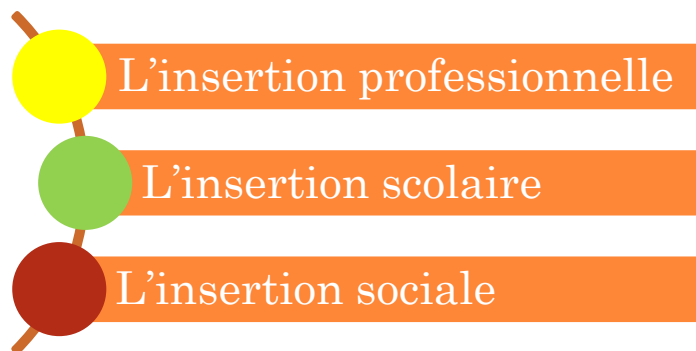
- Elle fait des points de situation formels et informels avec membres de l'équipe du CEFORD.
- Elle participe aux réunions avec les partenaires extérieurs (PJJ, psychologues, FEM...).
- La psychologue effectue des visites des lieux d'hébergement.
- Elle participe avec l'équipe éducative à l'évaluation et à la définition du projet d'accompagnement personnalisé du jeune.
- Elle échange sur la mise en places des suivis individuels et familiaux avec le Pédopsychiatre.
- Elle travaille en transversalité avec les partenaires de soins : échanges sur le suivi engagé à l'extérieur.
- Elle a des échanges téléphoniques avec les parents : possibilité de faire un point de situation sur la sphère des soins à la demande du professionnel ou du parent.



Partenariat / Réseau ; Dispositifs de droits communs en priorité

Le travail en partenariat et réseau est essentiel et dans l'accompagnement des projets individuels des jeunes du CEFORD.

Il s'articule autour de 3 dimensions :



○ Les partenaires privilégiés de l'équipe sont :

- **L'Education Nationale**, à partir des contacts que nous construisons avec les différentes situations, mais plus précisément, les lycées Réaumur, Marc Godrie, Le Verger, les collèges Jean Moulin, St Exupéry, George Sand, Camille Guerin, etc...
- Les **Missions Locales** du département.
- Des **entreprises du département** pour des stages : La Mie Caline, Honda , Leclerc, Intermarché, Barrault, Côté Plafonds, YAM 86, M. Loizeau, No'z, etc...
- **L'École de la 2^{ème} chance**.

- Les CFA et la Maison de la Formation sur Poitiers.
- Les MFR de Bonneuil Matours et de Chauvigny.
- La MDPH et plus particulièrement l'enseignant référent.
- Le Pôle Mobilité, Mobicité 86 : un jeune a pu passer son permis AM (BSR) et deux ont bénéficié de la location d'un deux roues, en lien avec leurs projets professionnels.
- Les Maisons de quartier, CSC La Blaiserie, La Maison pour Tous, CSC les 3 Cités, les Minimes, CSC La Comberie, La MJC 21 la Sabline.
- Les équipes de Préventions de Poitiers et de Châtelleraut.
- Le SEZAM, Mosaïque, le Pavillon Tony Lainé.
- Les MECS : IDEF (les foyers des Métives, Couronneries, SAO) , FEM (les foyers Mermoz, Painlevé, Leclerc-Reibel, APMN).
- Les lieux de vie la Chacunière, l'Étincelle, Citoyen Des Demains, La Tribue.
- ITEP de Guron, de la Roussille , Les Fioretti.
- Résidences Habitats Jeunes : le Local et Kennedy.
- La PJJ : UEMO de Poitiers, UHDR
- CART de Poitiers et de Châtelleraut
- Services AEMO et AED de l'UDAF, IDEF et de PRISM



PERSPECTIVES

L'objectif principal de la Direction du Pôle Enfance pour 2023 est d'infléchir la courbe de la sous-activité (pour la MECS).

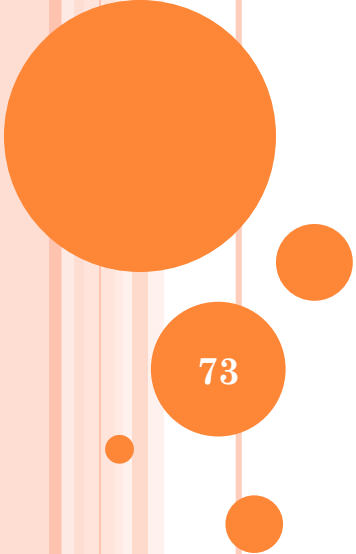
Ceci sera possible grâce à :

- L'actualisation formalisée du projet d'établissement, afin de répondre aux évolutions des besoins du public accueilli.
- La poursuite de la communication de l'outil CEFORD à l'ensemble des partenaires, notamment les autorités de placement.

2024 sera marqué également par deux éléments marquants dans la vie institutionnelle de l'établissement :

72

- L'évaluation unique, conforme au cadre légal.
- Le départ en retraite du Directeur du Pôle Enfance (et donc du CEFORD).



MERCI DE VOTRE ATTENTION